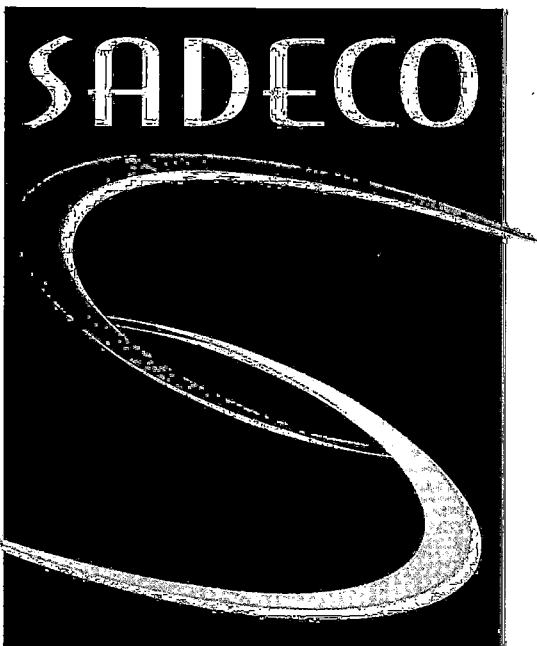


Bordereau attestant l'exactitude des informations - LAVAL - 5301 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 01/04/2025 - 1503 - 2005 B 00340 - 348 219 726 - SODEFI AUDIT



Thierry MARTEAU
Sylvie LESTIC
Nathalie PAILLARD

Experts Comptables
Commissaires aux Comptes

Copie Certifiée Conforme

COMPTES ANNUELS

SAS SODEFI AUDIT

142 Rue Thomas A. Edison
53102 MAYENNE CEDEX

Exercice du 01/10/2023 au 30/09/2024



Sommaire

Etats Financiers	2
Bilan Actif	3
Bilan Passif	4
Compte de résultat	5
Compte de résultat (suite)	6
Annexe	7
Règles et méthodes comptables	8
Notes sur le bilan	10
Notes sur le compte de résultat	17
Documents Complémentaires	18
Bilan Actif détaillé	19
Bilan Passif détaillé	20
Compte de résultat détaillé	21
Soldes intermédiaires Production	23
Capacité d'autofinancement	24
Tableau de financement	25
Déclarations Fiscales	26

Comptes Annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Etats Financiers

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2024	Net 30/09/2023
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires				
Fonds commercial (1)	87 233		87 233	87 233
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 137 926		1 137 926	1 137 926
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 225 159		1 225 159	1 225 159
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	197 976	10 818	187 158	164 018
Autres créances	753 348		753 348	573 965
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement	98 045		98 045	96 343
Disponibilités	468 742		468 742	572 451
Charges constatées d'avance (3)	4 066		4 066	3 941
TOTAL ACTIF CIRCULANT	1 522 177	10 818	1 511 359	1 410 718
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	2 747 336	10 818	2 736 518	2 635 877
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

Bilan Passif

	30/09/2024	30/09/2023
CAPITAUX PROPRES		
Capital	76 225	76 225
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	7 622	7 622
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	1 813 353	1 659 637
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	608 851	603 716
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	2 506 052	2 347 200
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	18 828	431
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 378	201 996
Dettes fiscales et sociales	33 903	85 969
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	357	280
Produits constatés d'avance		
TOTAL DETTES	230 466	288 677
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	2 736 518	2 635 877
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	230 466	288 677
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Comptes Annuels

2024

Période du 01/10/2023 au 30/09/2024

Annexe

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS SODEFI AUDIT

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2024, dont le total est de 2 736 518 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 608 851 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2023 au 30/09/2024.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2024 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire et dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

Fonds commercial

Dans le cadre de l'application du règlement ANC n°2015-06, l'entreprise considère que l'usage de son fonds commercial n'est pas limité dans le temps. Un test de dépréciation est effectué en comparant la valeur nette comptable du fonds commercial à sa valeur vénale ou à la valeur d'usage. La valeur vénale est déterminée suivant des critères de rentabilité économique, d'usages dans la profession. Une provision pour dépréciation est comptabilisée le cas échéant.

Règles et méthodes comptables

Titres de participations

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

Un amortissement dérogatoire est alors constaté afin de tenir compte de l'amortissement de ces frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial	87 233			87 233
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles	87 233			87 233
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport				
- Matériel de bureau et informatique, mobilier				
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	1 137 926			1 137 926
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	1 137 926			1 137 926
ACTIF IMMOBILISE	1 225 159			1 225 159

Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Fonds commercial

	30/09/2024
Éléments achetés	87 233
Éléments réévalués	
Éléments reçus en apport	
Total	87 233

En l'absence de limite prévisible à la durée des avantages économiques attendus par notre entité, la durée d'utilisation de notre fonds commercial est non limitée et le fonds commercial ne fait pas l'objet d'amortissement.

Compte tenu des tests de dépréciation établis, la valeur du fonds de commerce figurant à l'actif du bilan est inférieure à la valeur vénale. En conséquence, il n'y a pas lieu de comptabiliser de dépréciation.

Notes sur le bilan

Immobilisations financières

Liste des filiales et participations

Renseignements détaillés sur chaque titre

	Capital	Capitaux propres (autres que le capital)	Quête-part du capital détenue	Résultat du dernier exercice clos
- Filiales (détenues à + 50 %)				
SAS SADECO 53020 LAVAL CEDEX 9	60 980	2 197 982	99,925	438 340
- Participations (détenues entre 10 et 50%)				

Renseignements globaux sur toutes les filiales

	Valeur comptable Brute	Valeur comptable Nette	Montant des prêts et avances	Cautions et avals	Dividendes encaissés
- Filiales (détenues à + 50 %)	1 137 925	1 137 925			499625
- Participations (détenues entre 10 et 50%)					
- Autres filiales françaises					
- Autres filiales étrangères					
- Autres participations françaises					
- Autres participations étrangère					

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 955 390 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	197 976	197 976	
Autres	753 348	753 348	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	4 066	4 066	
Total	955 390	955 390	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - factures à établir	64 339
Fournisseurs - RRR à obtenir	10 385
INTERETS COURUS A RECEVOI	19 690
Total	94 414

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 76 224,47 euros décomposé en 2 493 titres d'une valeur nominale de 30,58 euros.

Liste des propriétaires du capital

	% de détention	Nombre de part ou d'actions
I. PERSONNES MORALES		
LESTIC Sylvie 53100 CHATILLON SUR COLMONT	33,29	830,00
ABCD EXPERTISE 53100 MAYENNE	33,29	830,00
H.NP 53210 LOUVIGNE	33,29	830,00
II. PERSONNES PHYSIQUES		
MARTEAU Thierry 53100 MAYENNE	0,04	1,00
Mme LESTIC Sylvie 53100 CHATILLON SUR COLMONT	0,04	1,00
PAILLARD Nathalie 53210 LOUVIGNE	0,04	1,00

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 230 466 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	177 378	177 378		
Dettes fiscales et sociales	33 903	33 903		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	19 185	19 185		
Produits constatés d'avance				
Total	230 466	230 466		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	431			

Charges à payer

	Montant
FOURN FACT NON PARVENUES	51 860
ETAT CHARGES A PAYER	1 505
Divers - charges à payer	357
Total	53 721

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
CHARGES CONST D AVANCE	4 066		
Total	4 066		

SODEFI AUDIT
Société par actions simplifiée
au capital de 76 224,51 €
Siège social : Zone Artisanale de l'Huilerie, 53100 MAYENNE

348 219 726 RCS LAVAL

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 21 mars 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2024

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2024 s'élevant à 608 851 € de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice608 851 €

A titre de dividendes450 000 €

Soit 180,51 € par action

Le solde158 851 €

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 972 204 €.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 541,52 €,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2024 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 449 458,48 €.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 mars 2025.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2021 :

300 000 €, soit 120,34 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 361 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 299 639 €

Exercice clos le 30 septembre 2022 :

300 000 €, soit 120,34 € par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 361 €

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 299 639 €

Exercice clos le 30 septembre 2023 :
450 000 €, soit 180,51 € par titre
dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 541,52 €
dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 449 458,48 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 mars 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président
Thierry MARTEAU

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized loop followed by a vertical line and a diagonal stroke.